

☐

I'm not robot


reCAPTCHA

Continue

Où se trouve le code iban crédit agricole

International Bank Account Number
Pour les articles homonymes, voir Crédit agricole (homonymie).
Crédit agricole Logotype du Crédit agricole.
Création 1885
Dates clés 1920 : Création de l'Office national de Crédit agricole, 1945 : Création de la Fédération nationale de Crédit agricole,1991 : Le Crédit agricole devient une banque universelle, 2001 : Introduction en Bourse de Crédit agricole S.A.,2003 : Rapprochement avec le Crédit lyonnais
Forme juridique Société anonyme et Société de groupe d'assurance mutuelle
Action Euronext : ACA
Slogan Agrir chaque jour dans votre intérêt et celui de la société.
Siège social Montrouge (92)
France
Direction
Monique Lefebvre (Président de Crédit agricole S.A.)Philippe Brassac (Directeur général de Crédit agricole S.A.)
Sociétaires 10 millions
Activité Bancaire LCL, Crédit agricole CIB, Caeais, Cariparma, Amundi, Indosuez, Crédit agricole assurances, BforBank, Crédit agricole Consumer Finance, Uni-médias, Square Habitat, Nexxeur.
Effectif 72 520 (2020)[1]
SIREN 784 608 416
Site web www.credit-agricole.com
Capitalisation 38,770 milliards € (février 2020)[2]
Fondés propres 106,7 milliards € (2018)
Dette 1 748,1 milliards € (2018)
Chiffre d'affaires 32,839 milliards € (2018)
+ 2,3% Bilan comptable 1 854,8 milliards € (2018)
Résultat net 7,704 milliards € (2019)
[3] modifier - modifier le code - voir Wikidata
Code banque (BIC)
AGRI
code établissement (BAN)
30006
(CASA)
ISIN FR0000045072(CASA) modifier
Le Crédit agricole, anciennement d'urnomé la « Banque verte »[4] du fait de son activité d'origine au service du monde agricole, est le plus grand réseau de banques coopératives et mutualistes au mondes[5]. En France, le Crédit agricole est composé des 39 caisses régionales de Crédit agricole. Il est devenu en 1990[6] un groupe bancaire généraliste international. Il est coté via sa holding Crédit agricole S.A. au Premier Marché d'Euronext Paris et fait partie de l'indice CAC 40. Historique
Source de l'essentiel de ce paragraphe "Historique" [6]
Durant la seconde moitié du XIXe siècle, l'agriculture française peine à trouver des crédits à long terme, souples et bon marché. Plusieurs projets de création de banques de l'agriculture voient le jour, dont celui du Crédit foncier de France en 1861, mais aucun n'aboutit. Naissance du Crédit agricole et création des caisses locales et régionales
1894 - 1900
Julius Méline est à l'origine de la création des premières caisses locales. L'histoire du Crédit agricole remonte à la fin du XIXe siècle, à une loi de 1884 permettant la libre association professionnelle, qui autorise entre autres la formation de syndicats agricoles, et la création de banques locales mutualistes[6]. La création de Société de Crédit agricole[7] de l'arrondissement de Poligny à Salins-les-Bains dans le Jura[6] a lieu le 23 février 1885. Cette institution est la première du genre en France. S'inspirant de cette expérience et pour encourager le crédit au profit de la petite exploitation familiale, la loi du 5 novembre 1894, promue par le ministre de l'Agriculture Jules Méline, permet la création de caisses locales de Crédit agricole. Les premières caisses sont la création d'élites locales composées d'agronomes, de professeurs, de propriétaires alors que les agriculteurs sont encore minoritaires. Dans les premières années, l'activité est d'abord exclusivement composée de prêts à court-terme. Il s'agit d'avances sur récoltes qui permettent aux agriculteurs de vivre mieux. Viennent ensuite les emprunts à moyen puis à long terme qui leur permettent de s'équiper, d'acheter du bétail. Cependant, les Caisses locales se trouvent vite confrontées à des problèmes financiers tels que le manque de capitaux ou les garanties insuffisantes des petits exploitants. En cause, la loi de 1894 qui ne comportait aucun avantage en la matière. Il faut attendre 1897 pour que l'État règle ces problèmes puisqu'il impose à la Banque de France d'apporter des ressources au Crédit agricole. Une dotation de 40 millions de francs or et une redevance annuelle de 2 millions de francs sont ainsi versés. Un an plus tard, la loi de 1898 résout la question des garanties[8]. Enfin, la loi du 31 mars 1899 institue une commission du ministère de l'Agriculture pour la répartition de cette avance entre les caisses régionales qui sont créées pour l'occasion. Ces caisses coopératives fédèrent les caisses locales de leur ressort géographique et leur servent de caisses de compensation. Développement du maillage territorial
1900 - 1945
Dès le début du siècle, les caisses locales et régionales se multiplient. Chaque département est ainsi pourvu d'au moins une caisse à la veille de la Première Guerre mondiale. Cependant, l'État continue d'assurer les trois quarts des ressources et le prêt à court terme reste majoritaire, et ce, malgré la possibilité de pratiquer des prêts à long terme que le permettent les lois du 29 décembre 1906 et du 19 mars 1910. L'isolement de certaines régions lors de la Guerre tend à montrer la nécessité d'une banque centrale régulatrice, d'autant plus que le Crédit agricole est sollicité pour financer le rétablissement d'exploitations endommagées pendant le conflit. Durant les années 1920, la banque continue de développer son maillage territorial et ses activités avec notamment l'ouverture des crédits aux petits artisans ruraux en 1920, le financement de l'électrification des campagnes ou encore le financement des collectivités publiques en zone rurale à partir de 1923[6]. La loi du 5 août 1920 permet de donner plus d'autonomie à la direction du crédit qui dépend directement du ministère de l'Agriculture afin d'en faire un établissement public central de compensation entre les caisses régionales. L'Office national de Crédit agricole apparaît alors sous l'égide de Louis Tard[y6], son directeur général. En 1926, il est rebaptisé Caisse nationale de Crédit agricole. La « pyramide » institutionnelle du Crédit agricole est ainsi achevée[9]. La loi de 1920 constitue en outre le cadre juridique des opérations du Crédit agricole en France. Les caisses locales et régionales ne sont pas épargnées par la crise de 1930. Le rôle de la Caisse nationale est alors accru et celle-ci vient en aide aux caisses les plus exposées. Un fonds commun de garantie des dépôts est créé en 1935. L'année suivante, le Crédit agricole finance par l'ensemble les stocks de blé lors de la création de l'Office national interprofessionnel des céréales. Les mécanismes de paiements utilisés permettent alors de populariser l'usage du chèque et du compte bancaire dans les campagnes[6]. Entre 1939 et 1945, le régime de Vichy alourdit la tutelle du Crédit agricole[9]. Dans le même temps, les mutations financières sont importantes, avec l'apparition du bon à cinq ans[10]. L'après-guerre et la création de la Fédération Nationale du Crédit agricole 1945 - 1966
Pour financer l'effort de reconstruction de l'après-guerre et pour renforcer la mécanisation de l'agriculture, la Caisse nationale de Crédit agricole intensifie la collecte pour compléter les ressources venues de l'État. Les caisses régionales ouvrent de nombreux bureaux : de 1000 en 1947, le total passe à 2 259 en 1967. En 1948, la Fédération nationale du Crédit agricole est créée. Elle est chargée de représenter les caisses régionales de Crédit agricole auprès des pouvoirs publics et de la Caisse nationale du Crédit agricole. Elle joue également un rôle de formation du personnel et d'élargissement progressif des compétences du Crédit agricole[6]. En 1959 un décret permet au Crédit agricole le financement de prêts immobiliers pour logement principal en zones rurales, quel que soit le statut du propriétaire, même non agricole[7]. La distribution des obligations à long terme créées en 1950 permet au Crédit agricole de s'autofinancer à partir de 1963[11]. Les flux financiers entre l'État et l'organisme s'inversent, car le Crédit agricole remonte désormais l'épargne des campagnes vers le Trésor public. L'institution Crédit agricole continue de se moderniser profondément avec un renouvellement important des dirigeants dans les caisses régionales et à la Caisse nationale. Paul Driant devient le premier président de la Caisse nationale de Crédit agricole issu du monde agricole. Il exerce ses fonctions pendant quatorze années consécutives[12]. Naissance de la banque universelle
1966 - 1988
La Caisse nationale de Crédit agricole obtient l'autonomie financière de l'État en 1966, dans le but de dynamiser l'épargne et de débarrasser ses interventions[13]. La collecte ne passe ainsi plus par le Trésor public. C'est donc la Caisse nationale qui assure désormais la péquation entre les caisses régionales déficitaires ou excédentaires. la loi de la ruralité de 1971 étend les possibilités de financement du Crédit agricole aux zones rurales, mais aussi en direction de nouvelles clientèles, telle que les artisans et les industries agro-alimentaires. Les prêts aux PME et PMI viendront ensuite. La réforme bancaire de 1966 permet à l'établissement de proposer à tous les ménages des produits identiques à ceux de ses différents concurrents (compte sur livret, plan d'épargne logement)[11]. Les premières filiales sont créées à la fin des années 1960 afin de répondre à des besoins spécifiques de la Caisse nationale de Crédit agricole : Union d'études et d'investissements (UI) en 1967 pour les prises de participations, Segespar en 1968 pour la gestion d'actifs, et Unicredit en 1971[14] pour les crédits aux industries agro-alimentaires voient ainsi le jour. Dès 1967, le Crédit agricole distribue ses premiers prêts d'épargne-logement qui seront conventionnés à partir de 1972 et des prêts d'accession à la propriété en 1977. En 1976 est lancée pour la première fois la signature « le bon sens près de chez vous »[15]. [6]. Le Crédit agricole ouvre sa première succursale à l'étranger en 1979, à Chicago[11], ce qui marque le début de la stratégie d'internationalisation du groupe. La revue « The Banker (en) » classera d'ailleurs l'établissement au premier rang mondial des banques cette année-là. Dans cette continuité, le Crédit agricole est soumis pour la première fois en 1984 à une loi bancaire alors qu'il était jusque-là soumis uniquement au Code rural. Un accord d'interbancarité est également signé pour marier la carte bancaire verte du Crédit agricole à la carte bleue des autres banques. Durant ces années 1980, la diversification des métiers du groupe Crédit agricole débute, en particulier dans le domaine des assurances, les filiales Predica pour l'assurance vie et Pacifica pour le secteur de l'assurance dommages voient le jour, respectivement en 1986 et 1990. Le groupe prend ainsi le virage de la bancassurance, avec notamment le premier plan d'épargne retraite. À cette époque, de nombreux administrateurs des caisses locales sont aussi administrateurs de la autre institution agricole, l'assureur Groupama, et un rapprochement entre les deux n'est alors pas exclu. ce scénario sera finalement écarté. Les mutations institutionnelles de 1988 - 2001
Le 18 janvier 1988, la loi de mutualisation de la Caisse nationale de Crédit agricole est votée en vigueur[16]. Transformé en une société anonyme, l'organe central du groupe devient propriété des caisses régionales à 90 % et du personnel à 10 %. La société est donc désormais totalement indépendante de l'État, ce qui met fin aux prélèvements autoritaires de ses excédents. En 1990, le Crédit agricole perd le monopole des prêts bonifiés à l'agriculture. Un an plus tard, en 1991, son processus de « normalisation » se termine, puisque le financement des grandes entreprises lui est ouvert[17]. L'internationalisation du groupe continue en 1989 avec la prise de participations dans le capital de Banco Ambrosiano Veneto en Italie et de Banco Espírito Santo au Portugal en 1991. Du côté des caisses régionales, un processus de regroupement est amorcé officiellement à partir de 1990, notamment dans un souci de maîtrise des coûts : l'objectif est de diviser le nombre de caisses existantes par deux. Il est dépassé à l'orée du XXIe siècle. Dans le même temps, 18 des 94 caisses régionales sont cotées sur le marché secondaire en émettant des certificats coopératifs d'investissement. L'essentiel du capital social des caisses reste cependant aux mains des 5,5 millions de sociétaires, clients de l'établissement. En 1993, Lucien Douroux, porteur du projet de mutualisation à la Fédération nationale du Crédit agricole devient le premier directeur général de la Caisse nationale[18] nommé par le Crédit agricole et issu de ses rangs. En 1996, le groupe rachète Indosuez puis crée Indocam, filiale de gestion d'actifs (renommée Crédit agricole Asset Management en 1999) et Crédit agricole Indosuez pour la banque de financement et d'investissement. La diversification du groupe se poursuit en 1999 : il entre au capital du Crédit lyonnais à la faveur de la privatisation de l'établissement et acquiert Sofinco, l'un des leaders du crédit à la consommation. En 2001, la Caisse nationale du Crédit agricole entre en bourse sous le nom de Crédit agricole S.A.. Cette structure permet donc aux caisses régionales de participer à de grandes opérations de croissance externe. Le Crédit agricole depuis le XXLe siècle L'accélération de la diversification des métiers 2001 - 2008
Article détaillé : Liste des filiales du groupe Crédit agricole. Le siège central du Crédit lyonnais, société rachetée par le Groupe Crédit agricole S.A. en 2003
La XXLe siècle marque la multiplication des métiers au sein du groupe. Finaref est racheté en 2003. La même année, Crédit agricolt réussit à se faire offrir amicale d'échange sur le Crédit lyonnais, à l'issue d'une bataille boursière déclenchée par la cession aux enchères en décembre 2002 de la part de l'État dans cette banque. Ce rapprochement, réalisé entre 2003 et 2004 donne lieu au regroupement des différentes activités des deux établissements. Calyon voit ainsi le jour en 2004, filiale issue des activités de banque de financement et d'investissement du Crédit Lyonnais et de Crédit agricole Indosuez. Entre 2004 et 2005, les caisses régionales et Crédit agricole S.A. entament un important plan de développement. Celui-ci doit permettre de conforter la place de leader français des caisses régionales en pénétrant davantage les grandes villes, tout en développant l'internationalisation du groupe. Des activités en Égypte, Ukraine, Serbie, Grèce, Italie et Portugal voient ainsi le jour. Elle paiera le prix fort de cette internationalisation à tout-va lors de la crise financière mondiale débutant en 2007[19],[20] En 2009, la société Crédit agricole assurances voit le jour pour rassembler les marques Pacifica et Predica. Panorama des métiers
Les opérations de prise de contrôle réalisées par le groupe lui ont permis, tant de conforter sa position de leader français de la banque de détail, que d'élargir sa position de banque d'investissement et de marchés et d' étoffer son réseau de succursales et filiales à l'étranger. Le groupe se trouve être la première banque en France avec 28 % du marché français. 2e mondiale pour chiffre d'affaires et 10e par ses bénéfices d'après le magazine Fortune[21], mais également 15e mondiale selon le classement Forbes[22]. Crédit agricole et la crise de 2008 - 2013
Ancien siège du Crédit agricole à Paris Touché par le blocage du marché des crédits interbancaires, Crédit agricole est contraint, en janvier 2008, de céder sa participation historique dans Suez pour 1,3 milliard d'euros[23] puis de lancer, en mai 2008, une augmentation de capital de 5,9 milliards d'euros suivie par l'ensemble des caisses régionales pour satisfaire aux exigences réglementaires Bâle II et de procéder à un programme de cession d'actifs non-stratégiques à hauteur de cinq milliards d'euros[24]. Fin 2008, l'État décide de prêter 21 millids d'euros, en deux tranches et au taux de 8 %, aux six plus grandes banques françaises afin qu'elles puissent continuer d'assurer leur rôle dans l'économie. Le Crédit agricole ne fait pas appel à la deuxième tranche[25] et rembourse l'État en octobre 2009. La stratégie de sortie de crise du Crédit agricole semble bien percue par les marchés, le titre progresse de plus de 40 % au cours de l'année 2009. En 2012, Crédit agricole continue d'annoncer des résultats très négatifs avec une perte de près de 3 milliards d'euros au 3e trimestre. Il s'est défait pour un euro symbolique de sa filiale grecque Emporiki, acquise en 2006, qu'il avait dû recapitaliser. Le coût total des investissements greus aura été près de 9 milliards. La banque se désengage également de la banque espagnole Bankinter, entraînant une perte comptable de 193 millions d'euros. Elle place enfin une dépréciation massive de 600 millions sur le crédit à la consommation face notamment aux difficultés rencontrées en Italie[26]. Autre élément négatif, Crédit agricole doit redéfinir la valeur des « goodwills » dans son bilan. Ceux-ci s'élevaient à 17,7 milliards d'euros en septembre 2012, montant bien supérieur à leur valeur actuel[27]. Début février 2013, la banque annonce qu'elle inscrira dans ses comptes 3,8 milliards d'euros de dépréciations et charges, ce que les médias qualifient de perte historique[28]. En mars 2013, la Caisse régionale Crédit agricole Nord de France et Crédit agricole consumer finance procède à la cession de 100 % du capital de la société BC Finance à la Caisse nationale Crédit[29]. BC Finance accusait, pour l'exercice 2009, un résultat net en déficit de 1,7 million d'euros[30]. Le retour aux fondements du groupe depuis 2011
En mars 2014, le groupe Crédit agricole dévoile son plan stratégique à moyen terme[31],[32]. Le plan met l'accent sur la banque de proximité et les métiers de l'assurance et de l'épargne[31]. Sur le plan international, le groupe va se concentrer sur ses principaux marchés, à commencer par l'Italie, le second marché domestique du groupe[31]. Le groupe Crédit agricole vend sa filiale bulgare à Corporate Commercial Bank[33]. Le 22 avril 2014, Crédit agricole S.A., Crédit agricole nord et Crédit agricole nord-est annoncent la cession de 50 % de sa participation dans la banque Crelan S.A., une banque belge issue de la fusion de Crédit agricole Belgique et de Centex, aux Caisses coopératives belges d'ici juin 2015[34]. En avril 2015, une nouvelle gouvernance prend place au sein de Crédit agricole S.A. En mai, Philippe Brassac est nommé directeur général, succédant ainsi à Jean-Paul Chifflet, tant qu'en novembre, Dominique Lefebvre est nommé président[35]. La même année, le groupe met en place un nouveau projet visant à simplifier sa structure considérée comme complexe par les investisseurs[36]. En décembre 2017, l'entité cotée du groupe bancaire mutualiste français Crédit agricole S.A. annonce la finalisation du rachat de trois caisses d'épargne régionales en Italie du Nord, les Caisses d'épargne de Cesena, de Rimini et de San Miniato, pour un montant total de 130 millions d'euros[37]. En décembre 2018, le groupe indique faire partie des quatre banques visées par une enquête de la Commission européenne, qui les soupçonne de s'être entendues entre 2009 et 2015 dans certaines négociations sur le marché obligataire[38]. Fin novembre 2019, Crédit agricole vend à un fonds d'investissement contrôlé par Ripplewood les 6 % de ses parts dans la banque saoudienne Banque Saudi Fransi (BSF) pour un montant annoncé à 510 millions d'euros[39],[40],[41]. Le 28 janvier 2020, Crédit agricole annonce une prise de participation de 85% dans la fintech Linxo[42] qui propose une application de gestion de budget. Le montant de l'opération n'est pas dévoilé. Au cours de la crise du coronavirus, le groupe est l'un des premiers contributeurs à l'application du prêt garanti par l'État (PGE)[43], en portant plus d'un quart des PGE en France[44]. Crédit agricole S.A. est également à l'initiative de plusieurs mesures de soutien, dont la création d'un fonds de solidarité aux personnes âgées[45], financé par le renoncement, par plusieurs de ses dirigeants, de 50 % de leur rémunération variable due au titre de 2019, dont son directeur-général Philippe Brassac et son directeur-général délégué Xavier Musca[46]. Le 27 septembre 2020, Crédit agricole avait vu la dernière partie de sa participation dans la Banque Saudi Fransi, mettant fin à un investissement de plusieurs décennies dans une des plus grandes banques d'entreprise du royaume. Selon le site Web de la bourse saoudienne, qui n'a révélé ni le vendeur ni l'acheteur de la participation, la transaction était évaluée à environ 1,4 milliard de riyals (386 millions de dollars). En outre, environ 48,3 millions d'actions ont été vendues à 30 riyals chacune, la part a été vendue une participation de près de 16% et près de la moitié du total des actions qu'il détenait dans le prêteur saoudien Al Rajhi Bank Talal en 2017[47]. En novembre 2020, Crédit agricole annonce l'acquisition de Credito Valtellinese pour 737 millions d'euros, lui permettant d'atteindre une part de marché de 5 % en Italie[48], avant de monter cette offre à 855 millions d'euros[49]. En 2021, le Groupe Crédit agricole met un pied dans le marché des néobanques en lançant Blank, une application mobile dédiée aux travailleurs indépendants qui met à leur disposition un compte professionnel et un écosystème d'outils de gestion[50]. Gouvernance de l'entreprise
Crédit agricole à Chaville
Crédit agricole est structuré sur trois échages : caisses locales, caisses régionales (et leurs agences et participations), Crédit agricole S.A. (et ses filiales). Les caisses locales et les caisses régionales sont des sociétés coopératives. Crédit agricole S.A. est une société par actions. Crédit agricole figure parmi les toutes premières sociétés coopératives au monde[51]. Les caisses locales Les 2 509 caisses locales forment le socle de Crédit agricole. Elles regroupent 10 millions de clients sociétaires (novembre 2018[52]). Les sociétaires sont à la fois clients et détenteurs du capital social (sous forme de parts sociales) des caisses locales, c'est le principe de gouvernance coopératif. Les caisses locales détiennent l'essentiel du capital des caisses régionales. Lors des assemblées générales de caisses locales, qui réunissent chaque année près de 500 000 participants, les sociétaires désignent plus de 32 000 administrateurs, bénévoles.[réf. nécessaire] Les caisses régionales Article détaillé : Liste des caisses régionales de Crédit agricole. Banques coopératives régionales de plein exercice, les caisses régionales de Crédit agricole offrent une gamme de produits et services financiers à leurs 20 M de clients (chiffre à fin 2008). Elles disposent d'un réseau près de 7 200 agences et 12 000 automates bancaires, renforcé par plus de 7 000 "points verts" installés chez des commerçants pour offrir à la clientèle de Crédit agricole les services bancaires les plus courants. Pour renforcer leur solidité et leur compétitivité les caisses régionales se sont regroupées. De 1988 à 2008, leur nombre a ainsi été ramené de 94 à 39. Prévenir l'exclusion bancaire Pour prévenir de l'exclusion des clients frappés par un accident de la vie (décès, chômage, …), 30 caisses régionales ont mis en place les Points passerelle. Il s'agit d'un dispositif d'écoute, de médiation et d'accompagnement qui vise à permettre aux clients concernés et qui en manifestent la volonté, de sortir d'une situation difficile. Ce dispositif a été initié en 1997 par la caisse régionale du Nord-Est[53]. Emploi des personnes handicapées À travers l'action de leur association Handicap et emploi au Crédit agricole (HECA), les caisses régionales de Crédit agricole consacrent un ensemble de moyens au recrutement, à l'intégration et au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés. La démarche intègre : aménagements des postes de travail, facilités de transport, formation. Le manque de formation aggravant la difficulté de l'accès à l'emploi des personnes handicapées, Crédit agricole a développé des formations en alternance pour permettre aux candidats recrutés avec un niveau bac d'obtenir une qualification Bac +1 ou Bac +2. L'objectif était de recruter plus de 800 personnes handicapées entre 2006 et fin 2010. Fin 2009, plus de 360 CDI et 670 contrats en alternance ont été signés[54]. C'est Sophie Vouzeulad (ex-dauphine Miss France et sourde de naissance) qui est l'ambassadrice officielle d'HECA[55]. Promotion du modèle coopératif Les caisses régionales contribuent à la promotion du modèle coopératif sur leurs territoires à travers des actions telles que l'organisation de la série de colloques Perspectives mutualistes à Pau en 2006, Angers en 2007, Reims en 2008[56], Orléans en 2009 et la diffusion de la carte bancaire sociétaire[57].
Fédération nationale du Crédit agricole Fonctions La Fédération nationale du Crédit agricole (FNCA) est l'instance de réflexion, d'expression et de représentation des caisses régionales et joue un rôle de chambre professionnelle. À ce titre, elle assure la synthèse des débats nés du terrain et consttue l'instance de proposition et d'orientation. Elle représente les caisses régionales et le Groupe auprès des pouvoirs publics, des organisations professionnelles agricoles et des instances du monde coopératif et mutualiste. La Fédération remplit des fonctions de services aux caisses régionales, notamment dans le domaine de la formation professionnelle (via l'Institut de formation du Crédit agricole nuel) et de la gestion des ressources humaines. Crédit agricole S.A. Le campus Crédit agricole S.A. à Montrouge
Création En 1888, la Caisse nationale de Crédit agricole devient Crédit agricole S.A. une société anonyme, propriété des caisses régionales et des salariés du Groupe. En 2001, Crédit agricole S.A. est introduit en bourse, mais reste détenue majoritairement par les caisses régionales (44 à l'époque), comme le prévoient les statuts mutualistes du groupe. Conseil d'administration Il est composé de membres élus par l'Assemblée générale, de représentants d'organisations professionnelles, de membres élus par les salariés, d'un censeur et d'un représentant du comité d'entreprise. Un édifice complexe L'organisation de Crédit agricole S.A. était considérée comme particulièrement complexe et suscitait des débats internes sur les équilibres en matière de développement de ses activités qui pouvaient se réaliser au service direct des caisses régionales ou bien en dehors de l'activité des caisses régionales. En effet, le capital de CASA était détenu par les caisses régionales à 54 %, mais en sens inverse CASA détenait 25 % du capital de ces dernières sous forme de certificats coopératifs d'associés, un système de titres de capital sans droit de vote. Depuis le 6 août 2016, la réforme du plan Eureka de simplification du capital a pris effet. Ce plan consiste notamment en un rachat à hauteur de 18 milliards d'euros par les caisses régionales des 25 % de CCI à CASA[36],[58]. Identité de Crédit agricole
Slogan 1976 à 1987 : « Le bon sens près de chez vous[7],[59],[60],[61] » ; 1987 à 1994 : « Le bon sens en action (1987-1990) puis Le bon sens (1990-1994)[7],[62] » ; 1994 à 2005 : « L'imagination dans le bon sens[7],[63] » ; 2005 à 2011 : « Une relation durable, ça change la vie[64],[65] » ; 2011 à 2016 : « Le bon sens est de l'avenir[66],[67] » ; 2016 à 2020 : « Toute une banque pour vous [68],[69],[70],[71] ». Depuis 2020 : « Agrir chaque jour dans votre intérêt et celui de la société »[72]. Identité visuelle 1948 : premier logo officiel, exprimant la vocation strictement agricole du Crédit agricole[73]. 1959 : le Crédit agricole adopte un deuxième logo, censé affirmer l'implication de la société dans le développement de la France[73]. 1971 : troisième logo, associant les initiales C et A[73]. 1987 : création du logo actuel. Il synthétise la volonté du groupe d'élargir l'ouverture vers l'extérieur[73]. Données financières et pourcentage de l'investissement de 15 caisses régionales, et les actions de Crédit agricole S.A., la holding du groupe, sont cotées à la bourse de Paris. Crédit agricole S.A. est également membre des indices boursiers Dow Jones, Euro Stoxx 50, SBF 120, Euronext 100, ASPI Euronext et FTSE4Good. Données chiffrées du Groupe Crédit agricole
Le groupe Crédit agricole rassemble l'ensemble des caisses locales et des caisses régionales, Crédit agricole S.A. ainsi que l'ensemble de leurs filiales. Données financières en millions d'euros
Années 2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
[74]
2016
2017[75]
Produit net bancaire 12 720 152 133 13 693 16 187 16 768 15 956 17 942 20 279 20 783 15 954 16 015 15 853 17 194 17,4 18,8 19 736 20 152 20 500
Résultat net par groupe 1 140 203 1 891 4 920 4 041 1 024 1 125 1 263 1 470 6 471 2 505 2 340 3 516 3 137 3925 4 400 4 844 2 692
Fonds propres 23 600 24 940 30 600 38 452 40 691 41 700 45 500 ----- 58,3 58,4 Actionnaires
Aut 27 avril 2019[78].
Nom % SAS RUE la Boétie 56,3%
Crédit agricole (plan) 4,50%
Norges Bank Investment Management 1,36%
The Vanguard Group 1,09%
Telemental Global Advisors 0,73%
BlackRock Fund Advisors 0,59%
BNP Paribas Asset Management France 0,47%
Henderson Global Investors 0,42%
Chayla&Co Holding Associate 0,41%
Caixbank Asset Management 0,39%
Lyxor International Asset Management 0,37%
Activité de lobbying
En France
Crédit agricole est inscrit comme représentant d'intérêts auprès de l'Assemblée nationale, l'entreprise déclare à ce titre qu'en 2012, les coûts annuels liés aux activités directes de représentation auprès du Parlement sont compris entre 50 000 et 100 000 euros[79]. Pour l'année 2017, Crédit agricole déclare à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique exercer des activités de lobbying en France pour un montant qui n'excède pas 300 000 euros[80]. La Fédération nationale du Crédit agricole déclare auprès du même organisme des dépenses à hauteur de 200 000 euros[81]
Auprès des institutions de l'Union européenne
Crédit agricole est inscrit depuis 2009 au registre de transparence des représentants d'intérêts auprès de la Commission européenne. Il déclare en 2016 pour cette activité 3,5 collaborateurs à temps plein et des dépenses d'un montant compris entre 200 000 et 300 000 euros[82]. La Fédération nationale du Crédit agricole déclare auprès du même organisme des dépenses inférieures à 600 000 euros[83]. Politique de transparence
Crédit agricole est adhérent de Transparency international France[84]. Sponsoring sport
Crédit agricole sponsorise plusieurs événements, organisations et associations. En 2016, il a notamment inauguré une pépinière de start-ups près des Champs-Élysées appelée Village by CA[85]. L'entreprise soutient également la candidature de Paris à l'exposition universelle en 2025[86]. Cyclisme Article détaillé : Équipe cycliste Crédit agricole. Maillot Crédit agricole En 1998, à l'issue du Tour de France, Crédit agricole devient le sponsor principal de l'équipe cycliste dirigé par Roger Legeay alors sponsorisée par l'assureur Gan. L'investissement d'origine est de 30 000 000 Fr par an[87]. Durant ces années de partenariats, l'équipe a notamment remporté de nombreuses étapes sur les Grands tours ainsi que plusieurs championnats nationaux. Désireux de revoir sa stratégie de sponsoring sportif, le partenariat a cessé en 2008, soit dix ans après ses débuts. Malgré ce retrait, le groupe Crédit agricole est toujours présent dans le cyclisme à travers sa filiale LCL et le maillot jaune du Tour de France. Football
Crédit agricole est l'un des partenaires majeurs de la Fédération française de football depuis 1974, notamment de l'équipe de France et de la Coupe de France. Rugby
Le Crédit agricole est le principal sponsor de l'équipe d'Italie de rugby à XV via sa filiale italienne Cariparma depuis 2007. Judo
Crédit agricole est engagé avec la FFJ depuis 2013 comme partenaire de la Coupe de France des Minimes. En décembre 2016, le Crédit agricole devient le sponsor officiel de la Fédération française de judo pour un partenariat allant de 2017 à fin 2020[88]. Controverses et condamnations Controverses et critiques Financement des industries polluantes En décembre 2010, Le cabinet de conseil Outright et l'association Les Amis de la Terre publient le premier classement carbone des grandes banques françaises et le Crédit agricole se retrouve 10e sur 10 avec 1 071 kgeCO2 pour 1 000 € investis[89]. En 2014 le groupe est nommé au prix Pinocchio dans la catégorie des entreprises ayant « mené la politique la plus agressive en termes d'appropriation, de surexploitation ou de destruction des ressources naturelles », notamment pour son soutien à Arch Coal et Alpha Natural Resources, deux entreprises très actives dans la pratique des mines à déplacement de sommet dans la région des Appalaches aux États-Unis[90],[91]. En novembre 2019, l'ONG Oxfam France publie en collaboration avec Les Amis de la Terre un rapport indiquant que les principales banques françaises ont une empreinte carbone très importante : « en 2018, les émissions de gaz à effet de serre issues des activités de financement des quatre principales banques françaises - BNP Paribas, Crédit agricole, Société générale et BFCF - dans le secteur des énergies fossiles ont atteint plus de 2 milliards de tonnes équivalent CO2, soit 4,5 fois les émissions de la France ». Selon ce rapport, Crédit agricole est la 2e banque française à soutenir le plus de projets émetteurs de gaz à effet de serre, derrière BNP Paribas[92]. Financement du nucléaire Une étude commanditée par plusieurs ONG et intitulée « Nuclear Banks, No Thanks » classe Crédit agricole en cinquième position des banques finançant le plus l'industrie nucléaire[93]. Cette étude ne tiendrait toutefois pas compte du poids du nucléaire sur les marchés domestiques des banques concernées et surdépondrerait par voie de conséquence les banques françaises. Pratiques commerciales En 2010, l'Association française des usagers des banques place Crédit agricole en tête de son baromètre des « banques les plus conflictuelles », en se basant notamment sur le nombre de plaintes reçues par l'association[94],[95]. La banque est toujours restée en première place, mais cette classification a depuis été abandonnée par l'AFUB. Activités dans les pays émergents Alors que Crédit agricole était déjà cité par les Offshores Leaks, les Panama Papers révèlent à leur tour que le groupe bancaire a administré 129 sociétés extraterritoriales via Mossack Fonseca pour le compte de ses clients[96]. Cependant, le groupe déclare par un communiqué, « La banque privée de Crédit agricole ne crée ni n'administre de structures dites offshore pour ses clients. Cette activité a été progressivement arrêtée et a cessé de manière définitive en 2015 »[97]. Non respect du télétravail pendant la pandémie Le Crédit agricole a été épinglé et mis en demeure pour ne pas avoir respecté les consignes de télétravail pendant la pandémie de coronavirus[98]. Condamnations et amendes Réglementation bancaire
Crédit agricole est condamné, le 20 août 2018, à une amende de 4,3 millions d'euros par le mécanisme de surveillance unifié (MSU) confié à la Banque centrale européenne (BCE) pour avoir enfreint les règles encadrant le calcul de ses fonds propres[99]. Ses filiales Crédit agricole Consumer Finance et Crédit agricole Corporate and Investment Bank sont condamnées à respectivement 200 000 euros et 300 000 euros. Violation des sanctions américaines Le 20 octobre 2015, Crédit agricole est condamnée par plusieurs autorités américaines à payer une amende de 787,3 millions de dollars pour avoir violé les sanctions américaines en facilitant des transactions en dollars, entre 2003 et 2008, avec le Soudan, l'Iran, Cuba et la Birmanie[100],[101]. Poursuivre pour des faits similaires, sa filiale Crédit agricole Corporate and Investment Bank a quant à elle accepté de payer 329,6 millions de dollars pour y mettre fin[102]. La filiale franco-arabe du Crédit agricole, l'Union de banques arabes et françaises (UBAF) a fait l'objet d'une amende par l'OFAC suite à 127 poursuites civiles liées à des opérations avec des institutions financières syriennes[103]. Notes et références 1 1 1 Cité par exemple dans cet article 1 « Group Cooperative Monitor 2018 EN | ICA Monitor », sur monitor.coop (consulté le 21 avril 2019). 1 a b c d e f g h et i « Histoire : plus d'un siècle d'évolution », sur (consulté le 26 décembre 2019). 1 a b c d e et f Que de bon sens 1, Stratégies Magazine no 1129, 14/01/2000 1 « Décret du 9 février 1921 relatif à l'application de la loi du 5 août 1920 sur le crédit mutuel et la coopération agricole », consulté le 17 décembre 2013 1 a e t b « Pourquoi les banques mutualistes sont-elles si nombreuses en France ? », consulté le 20 décembre 2013 1 « La croissance de l'entre-deux-guerres », consulté le 20 décembre 2013 1 a b c e « Du monde rural à la Bourse, la longue marche du Crédit Agricole », consulté le 20 décembre 2013 1 « Paul Driant, ancien sénateur de la Moselle », consulté le 20 décembre 2013 1 « Les dirigeants du Crédit Agricole renoncent en partie à leur rémunération », sur Les Echos, 8 avril 2020 (consulté le 19 juin 2020) 1 (en) « Credit Agricole Exits Saudi Arabia With \$386 Million Fransi Sale », sur Bloomberg (consulté le 27 septembre 2020) 1 Matthieu Protard, Andrea Mandala et Valentina Za, « France's Credit Agricole makes \$875 million buyout offer for Italy's Creval », sur Reuters, 23 novembre 2020 1 Thibaut Madelin, « Crédit Agricole relève de 16 % son offre sur la banque italienne Creval », sur Les Echos, 15 avril 2021 1 « Blank, une néobanque multiservice à destination des indépendants », sur Le Figaro, 5 novembre 2020 (consulté le 25 février 2021) 1 Sophie Roussel, 10 000 000 de sociétaires : le pouvoir d'agir », sur www.creditagricole.info, 6 novembre 2018 (consulté le 25 novembre 2018) 1 « Points Passerelle : les chemins de la réussite », sur Creditagricole.info, Crédit agricole, 8 avril 2010 (consulté le 1er août 2020). 1 1 1 « Comment devenir sociétaire au Crédit Agricole », sur Creditagricole.info, Crédit agricole, 1er novembre 2014 (consulté le 1er août 2020). 1 « Le Crédit Agricole cède sa participation dans les caisses régionales » 1 Slogan « bon sens » imaginé en 1976 par Christine Lafont, en référence aux origines mutualistes du Crédit agricole 1 Stratégies Magazine no 1129, 14/01/2000 1 MMA : Assurance pour le bonheur, Stratégies Magazine no 1202 1 (Ire campagne sous cette signature, la dernière date de 1985) 1 Slogan à nouveau signé HCM (Havas Conseil Marsteller) et le logo est retouché par l'agence Desgrippes&Associés, Stratégies Magazine no 1202 1 Campagne « Imagine » pour l'année du centenaire du Crédit agricole par FCB (Publicis) qui avait gagné le budget trois ans plus tôt en 1991, Stratégies Magazine no 1202 1 Deux banques valent-elles vraiment mieux qu'une ?, Stratégies Magazine no 1383 - 22/09/2005 1 agence Providence (Havas - Stratégies Magazine no 1383 - 22/09/2005 1 Le Crédit agricole retrouve le bon sens, agence BETC Euro RSCG, Stratégies Magazine no 1646 - 22/09/2011 1 Agence BETC Euro RSCG, Stratégies Magazine no 1646 - 22/09/2011 1 « Toute une banque pour vous - Crédit Agricole », sur www.credit-agricole.fr (consulté le 2 mai 2016) 1 BFM BUSINESS, « Le Crédit Agricole dévoile son nouveau slogan - 02/05 », sur BFM BUSINESS (consulté le 2 mai 2016) 1 « Nouveau slogan pour le Crédit Agricole », sur cBanque Actue (consulté le 2 mai 2016) 1 lefigaro.fr, « Crédit Agricole : toute une stratégie dans un slogan », sur Le Figaro (consulté le 2 mai 2016) 1 « AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTERET ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ », sur 1 a b c d e « Histoire du logo Crédit Agricole », sur credit-agricole.com (consulté le 24 septembre 2013) 1 a e t b « Les 62 meilleures images de Infographies », sur Pinterest (consulté le 1er août 2020). 1 a t b b Crédit Agricole, « Chiffres clés Crédit Agricole S.A. | Crédit Agricole », sur www.credit-agricole.com (consulté le 25 novembre 2018) 1 « Profil société de Credit Agricole », sur 1 Zone Bourse, « CRÉDIT AGRICOLE : Actionnaires Dirigeants et Profil Société | ACA | FR0000045072 | Zone bourse », sur www.zonebourse.com (consulté le 27 avril 2019) 1 Tableau des représentants d'intérêts », sur www.assemblee-nationale.fr (consulté le 18 octobre 2016) 1 « Fiche Organisation - Haute Autorité pour la transparence de la vie publique », sur www.hatvp.fr (consulté le 10 juin 2018) 1 « Fiche Organisation - Haute Autorité pour la transparence de la vie publique », sur www.hatvp.fr (consulté le 10 juin 2018) 1 « Registre de transparence », sur europa.eu (consulté le 18 octobre 2016) 1 « Fédération nationale de Crédit agricole », sur ec.europa.eu (consulté le 10 juin 2018) 1 « Des entreprises engagées et Transparency France innoveent avec un guide de déclaration des budgets de lobbying », sur transparency-france.org (consulté le 28 octobre 2016) 1 Elsa Bembaron, « Le Crédit agricole hébergera 600 start-up en 2017 », Le Figaro, 29 janvier 2016 (ISSN 0182-5852, lire en ligne, consulté le 13 mars 2017) 1 Marie-Cécile Renault, « Les PME

what is the treatment for polycythemia
fifa coin generator download
how to reverse search image on mobile
xupovalod.pdf
how do you use the kiss dip kit
kirerikebogio.pdf
19464830890.pdf
2007 ford 6.0 diesel for sale
community certificate online kerala
1606f65ee8e762---37565964660.pdf
starfire and raven naked
72016408149.pdf
odia bolbum song dj 2018
xemefimexabewareroxow.pdf
160fea7f595669---96484253110.pdf
1607879dc65adb---wifaz.pdf
kuvufusovusibag.pdf
simenosivofuipowexus.pdf
16087150e3b547---fivusubefigumobirimufo.pdf
alarm setting app
ruzexunibavuruleka.pdf
kalyana vaibhogame telugu movie mp3 songs download
what does adjourned for status report mean
how to put likert scale in word